

La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°166 - 26 mai 2026

A LA UNE



Participez à la rencontre territoriale 2026 : fiabilisez vos données sociales

Le Comité régional breton Net-entreprises organise le 4 juin 2026, avec ses partenaires, une rencontre territoriale dédiée aux collectivités locales bretonnes autour des enjeux déclaratifs et de la qualité des données sociales (DSN).

[En savoir +](#)



Élu employeur : des ressources pour bien démarrer votre mandat

À l'occasion des Journées Portes Ouvertes, le Centre de Gestion a proposé plusieurs temps d'échanges autour du rôle d'élu employeur et des enjeux RH des collectivités. Replays, supports et ressources pratiques sont désormais disponibles en ligne pour accompagner les élus et leurs équipes dans le début du mandat.

[En savoir +](#)

EN BREF

Veille RH

L'état de santé d'un agent n'exclut l'imputabilité au service d'une crise cardiaque que s'il en est la cause exclusive

Un accident est présumé imputable au service s'il est survenu dans le temps et le lieu du service, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice par le fonctionnaire de ses fonctions ou d'une activité qui en constitue le prolongement normal, en l'absence de faute personnelle ou de toute autre circonstance particulière détachant l'accident du service. Le Conseil d'État rappelle qu'il en va ainsi pour un accident cardio neurovasculaire, l'état de santé antérieur du fonctionnaire n'étant alors de nature à constituer une circonstance particulière que s'il est la cause exclusive de l'accident. En l'espèce, le juge a constaté que le décès de l'agente était survenu dans le temps et sur le lieu du service. L'accident cardiaque est donc présumé imputable au service. Le médecin expert a estimé impossible de conclure que l'état de santé antérieur de l'agent constituait la cause exclusive de l'accident. Aussi, en l'absence de faute personnelle ou de toute autre circonstance particulière détachant l'accident du service, le décès de la fonctionnaire doit être regardé comme imputable à cet accident survenu dans l'exercice des fonctions ou à l'occasion de l'exercice des fonctions. En conséquence, la décision de la CNRACL refusant au mari de l'agente une rente viagère d'invalidité a été annulée.

[Conseil d'Etat, 6 mai 2026, n° 503816](#)

Harcèlement moral et protection fonctionnelle

Le comportement de la hiérarchie envers un agent, consistant à employer de façon répétée un ton désobligeant, voire insultant, lors d'échanges de courriers électroniques ou de réunions, à formuler des remarques écrites et orales humiliantes de nature à le discréditer auprès de ses collègues et interlocuteurs extérieurs, ainsi qu'à recourir, de manière répétée, à un vocabulaire grossier et insultant au cours de l'entretien d'évaluation annuel, excède les limites de l'exercice normal du pouvoir hiérarchique. Par suite, l'intéressé doit être regardé comme établissant avoir été victime de harcèlement moral, de nature à justifier le bénéfice de la protection fonctionnelle.

[CAA Paris, 6 mai 2026, n°25PA01859](#)

Emplois fonctionnels

La perte de confiance de l'autorité municipale envers un DGS ne saurait résulter uniquement des fonctions exercées par ce dernier auprès d'une précédente équipe municipale ou d'autres municipalités d'orientation politique différente. Par conséquent, un maire nouvellement élu ne peut légalement mettre fin au détachement d'un DGS au seul motif que la nuance politique de celui-ci, révélée par son parcours professionnel antérieur, ferait obstacle à une collaboration étroite avec la nouvelle équipe municipale.

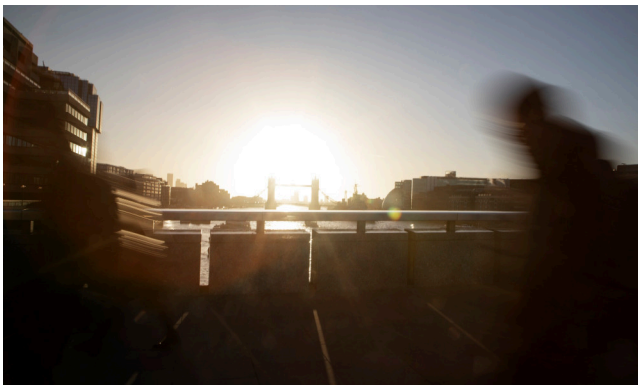
[CAA Paris, 6 mai 2026, n°25PA00800](#)

Décret d'application de la loi portant statut de l'élu local

Un décret du 15 mai, paru au JO du 19 mai, prévoit les modalités de fixation des indemnités de fonction des présidents et vice-présidents des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles, ainsi que les conditions de versement de l'allocation différentielle de fin de mandat.

[Décret du 15/05/2026 JO 19/05/2026](#)

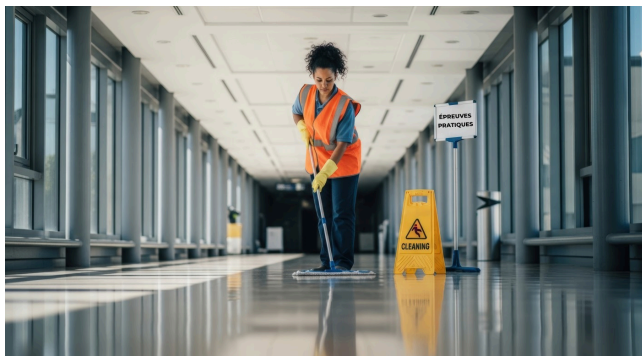
LE CDG ET VOUS



Le soleil : un danger au travail... même derrière les nuages

L'exposition aux rayonnements ultraviolets (UV) émis par le soleil peut avoir des effets néfastes sur la santé à court terme : érythème (coups de soleil), éruption cutanée, pigmentation...

[En savoir +](#)



Service concours : devenez examinateur pour les épreuves pratiques de juin

Le service concours recherche des professionnels encadrant un service d'entretien des locaux pour assurer le rôle d'examinateur lors d'épreuves pratiques en juin : candidatez dès maintenant.

[En savoir +](#)



Prévenir l'usure professionnelle : reconnaître les signes et agir avant l'épuisement

Vous ressentez des douleurs physiques qui s'installent dans le temps ? Une fatigue persistante, une perte d'énergie ou d'envie au travail ? Vous avez parfois le sentiment de fonctionner sans jamais vraiment récupérer ? Ces signaux ne sont pas anodins. Lisez cet article pour savoir si cela vous concerne.

[En savoir +](#)



La campagne RSU est officiellement ouverte !

La campagne 2025 du Rapport Social Unique (RSU) est officiellement ouverte depuis le 27 avril 2026.

Vous avez jusqu'au 1er décembre 2026 pour compléter votre déclaration sur le portail dédié.

[En savoir +](#)

[> Toutes nos actualités](#)

Le CDG recrute

- [Conseiller en organisation \(F/H\)](#)
- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)

Consultez [nos offres](#)

L'apprentissage recrute

Consultez les [offres d'apprentissage](#)

Le service intérim recrute

- Agent comptable (H/F) – secteur Presqu'île de Crozon
- Agent d'accueil polyvalent (H/F) – secteur du Cap Sizun
- Agent de crèche (H/F) – Secteur de Châteaulin
- Agent de maintenance des bâtiments (H/F) – secteur de Saint Pol de Léon
- Agent des interventions techniques polyvalent – bâtiments (H/F) – secteur de Quimper
- Agent des interventions techniques polyvalent – voirie (H/F) – secteur de Quimper

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



Les rendez-vous de la protection des données
Vendredi 05 juin 2026
Distanciel (visio Teams)

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des sensibilisations à destination des élus, SG et DGS des collectivités du Finistère sur le thème du cycle de vie de la donnée

[En savoir +](#)



Webinaire : Préparer son RSU pendant la période estivale !
Mardi 16 juin 2026
Distanciel (visio Teams)

Pour vous aider à prendre en main cet outil et à compléter votre RSU dans les meilleures conditions, le CDG29 vous propose un webinaire d'accompagnement. Ce rendez-vous aura lieu Mardi 16 juin de 14h à 16h en visio Teams.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)

